



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique de la sante

Question écrite n° 8333

Texte de la question

M Alain Cousin attire l'attention de M le ministre de la solidarite, de la sante et de la protection sociale, porte-parole du Gouvernement, sur les problemes de fonctionnement rencontres par les comites departementaux d'education pour la sante. En effet, sans ligne budgetaire propre, ces comites ne peuvent qu'envisager des actions ponctuelles sans pouvoir definir, comme ils en ont competence et le souhaitent, une politique a long terme. Il lui demande de bien vouloir l'informer des credits qu'il a mis a leur disposition pour le prochain exercice.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre de la solidarite, de la sante et de la protection sociale rappelle a l'honorable parlementaire que les comites departementaux d'education pour la sante doivent etre le lieu privilegie de rassemblement et de concertation de l'ensemble des structures privees, publiques ou parapubliques concourant a l'education pour la sante. Le financement des actions menees doit etre multiple et associer notamment l'Etat, les conseils generaux, les organismes de protection sociale, etc. L'Etat, malgre une reduction importante, il est vrai, a maintenu les credits regionalises de promotion de la sante qui servent a financer les programmes d'education pour la sante menes par les comites departementaux. Une aide materielle importante est en outre apportee a ces comites par le biais des documents qui leur sont fournis gratuitement par le Comite francais d'education pour la sante, subventionne a plus de 85 p 100 par l'Etat. De plus, des 1988, ont ete financees par cette association, sous tutelle de mon ministere, quelques actions innovantes menees par les comites departementaux. Enfin, en 1989, pour la premiere fois, une ligne budgetaire a ete ouverte au budget de ce comite pour aider a la formation d'educateurs pour la sante. L'aide ainsi apportee par l'Etat, alors que nous sommes en periode de rigueur budgetaire, est loin d'etre negligeable. Cet effort sera soutenu et si possible amplifie dans les annees a venir, afin que tous les comites aient les moyens d'une efficacite accrue. Mes services etudient actuellement les possibilites d'une participation directe de l'Etat aux depenses de fonctionnement de ces comites.

Données clés

Auteur : [M. Cousin Alain](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8333

Rubrique : Sante publique

Ministère interrogé : solidarite,santé et protection sociale,porte-parole du gouvern

Ministère attributaire : solidarite, de la santé et de la protection sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 janvier 1989, page 336